

DIU/DESIU de Biologie Médicolégale

Objectifs de la formation :

Fournir un enseignement de haut niveau en biologie médicoléale nécessaire à la formation des futurs experts judiciaires. La formation sera axée sur les aspects particuliers de la toxicologie post-mortem et sur des thèmes à forte implication judiciaire de la toxicologie du vivant (conduite automobile sous l'influence de stupéfiants, soumission chimique, dopage, traitements de substitution) ainsi que sur les autres thématiques rencontrées en biologie médicoléale (anatomopathologie, génétique, entomologie).

Universités co-habilitées / enseignants responsables :

Université de Strasbourg	Institut de Médecine Légale UFR de Médecine	Pr. Pascal KINTZ (pascal.kintz@wanadoo.fr)
Université de Lille	Institut de Médecine Légale UFR des Sciences de la Santé et du Sport	Pr. V. HEDOUIN (valery.hedouin@chru-lille.fr) Responsable pédagogique : Pr. D. ALLORGE (delphine.allorge@univ-lille.fr)
Université de Limoges	Service de Médecine Légale UFR de Médecine	Pr. F. PARAF (francois.paraf@unilim.fr) Responsable pédagogique : Pr. F. SAINT-MARCOUX (franck.saint-marcoux@unilim.fr)
Aix-Marseille Université	Service de Médecine Légale Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales	Pr. A.-L. PELISSIER (apelissier@ap-hm.fr)

Conditions d'inscription :

Titulaires des Diplômes d'Etat de Docteur en Médecine, Pharmacie, Chirurgie Dentaire, Vétérinaire, internes engagés dans ces cursus respectifs, titulaires d'un diplôme de Docteur d'Etat en Sciences ou de Docteur d'Université mention Sciences. **Les candidats devront justifier d'une expérience et/ou d'une formation préalable dans les domaines de la pharmaco-toxicologie et/ou de la médecine légale.**

Durée de la formation : 2 ans

Organisation de l'enseignement :

L'enseignement théorique est organisé en huit séminaires dispensés dans les universités co-habilitées. La présence aux enseignements est obligatoire. Un stage de 60 heures, tutoré par un enseignant de la discipline, est réalisé en fin de deuxième année dans un laboratoire autre que le laboratoire de rattachement de l'étudiant.

Programme (à titre indicatif) :

- Monographies : médicaments, stupéfiants, traitements de substitution, volatiles, métaux et métalloïdes, pesticides, diatomées, etc.
- Aspects analytiques : techniques analytiques, méthodes d'extraction, bonnes pratiques de laboratoire, accréditation, etc.
- Aspects judiciaires : rôles et missions de l'expert, expertise toxicologique de référence, scellés judiciaires, principaux textes législatifs, etc.
- Conduites à tenir : les différents prélèvements autopsiques, soumission chimique, conduite automobile, diagnostic de noyade vitale, analyse des produits de saisie, dopage, situations médicoléales particulières, etc.
- Entomologie médicoléale
- Anatomopathologie médicoléale
- Empreintes génétiques